

LETTRE D'INTENTION POUR LA CREATION D'UNE CPTS

NOM	CPTS LA ROCHELLE	
REFERENTS	Mr Farrugia Pierre Yves	06 07 96 94 48
	Mr Barbou Christophe	05 46 34 74 16
	Sylvie Corsain	06 10 49 11 13
Mail CPTS	cptslarochelle@gmail.com	
Site Internet	http :\\cptslarochelle.fr	

I ACTEURS ENGAGES DANS LA CONCEPTION DE LA CPTS

1-Professionnels de santé :

Professionnel 1er recours	Médecins Généralistes	17
	Sages Femmes	4
	Chirurgiens Dentistes	5
	Infirmières	26
	Masseurs Kinésithérapeutes	22
	Pharmaciens	15
MSP	MSP Villeneuve	1
Professionnel 2ème recours	Médecins Spécialistes	17
	Biologiste	1

2- Établissements de santé	Centre Hospitalier	1
	Clinique	1
	SOS Médecins	1
	AMERLI 17	1

3- Structures médico-sociales	PTA 17 (DAC)	
	CLS Ville de La Rochelle	

4- Autres Professionnels :	18
----------------------------	----

Diététiciens, Orthophonistes, Audioprothésistes, Opticiens, Pédicures, Psychomotriciens, Ergothérapeutes, Orthoptiste, Orthodontistes.

II CONTEXTE / HISTORIQUE / BESOINS

1- CONTEXTE

Le diagnostic territorial de santé de la ville de La Rochelle qui concerne une population de 75 700 habitants fait apparaître plusieurs problématiques relatives à la fois aux patients et à l'offre de soins.

- Les Patients :

La répartition des habitants par tranche d'âge fait ressortir une proportion importante de seniors avec 23,5% des patients qui ont plus de 65 ans et une proportion de patients exonérés nettement plus importante que dans le reste du département. Le nombre de retraités devrait augmenter de plus de 30 % dans les dix ans à venir.

Ce vieillissement démographique favorise la prévalence des pathologies chroniques dont la prise en charge est plus lourde et doit être coordonnée.

En même temps, La Rochelle reste une ville « jeune » avec 31% des habitants qui ont entre 18-39 ans contre 21% dans le reste du département.

Cette proportion importante de jeunes et d'adultes nécessitera la mise en place d'actions fortes de prévention et de dépistage.

Trois quartiers prioritaires (Mireuil, Port Neuf, Villeneuve les Salines) se trouvent sur le territoire de La Rochelle (13 000 habitants) avec des spécificités en terme de pathologie et de prise en charge des soins (Diabète, Psychiatrie, dépendance..).

Les affections psychiatriques de longue durée sont plus importantes sur la Rochelle (3,3%) que dans le reste du département (2,5%) et représentent plus de 2 400 patients nécessitant une prise en charge adaptée. Une amélioration de la coordination avec le CMP et le centre hospitalier est nécessaire.

La Rochelle est également une ville de tourisme et d'événementiel, c'est la 5ème ville la plus visitée en France avec 4 Millions de visiteurs par an ce qui impacte fortement l'organisation des soins en période saisonnière.

- L'offre de soins :

La démographie de praticiens libéraux sur La Rochelle reste importante avec 126 Omnipraticiens, 206 Spécialistes, 101 Infirmiers, 154 Masseurs Kinésithérapeutes, et 29 Pharmacies.

Cependant 51% des 126 Médecins généralistes en activité ont plus de 55 ans et leur remplacement au fur et à mesure des départs en retraite n'est pas assuré.

Le nombre d'infirmières sur La Rochelle est inférieur à la moyenne Française avec 13 infirmières pour 10 000 habitants contre 14,9 sur l'ensemble du territoire ; il serait intéressant d'établir un diagnostic sur les pratiques diversifiées de celles-ci (soins techniques, soins nursing etc...).

Le nombre de Masseurs Kinésithérapeutes paraît suffisant mais dans les faits beaucoup de Masseurs Kinésithérapeutes ne réalisent pas d'acte et dans la pratique l'accès aux soins de kinésithérapie est souvent compliqué.

Il nous semble donc indispensable d'améliorer l'attractivité de notre territoire par de nouvelles pratiques professionnelles pour attirer les futurs professionnels qui souhaiteront s'installer à La Rochelle.

La nouvelle organisation des soins ambulatoires et le souhait des patients de rester à domicile renforcent le rôle des intervenants libéraux (Médecins, Infirmiers, Kinésithérapeute, Pharmacien) mais aussi des structures médico-sociales d'aide à domicile. Cette nouvelle organisation nécessite une plus grande collaboration et une meilleure coordination des différents intervenants autour du patient.

Concernant l'accès aux soins, plus de 5900 patients adultes n'ont pas de médecin traitant soit 9,3% des habitants de La Rochelle dont 650 d'entre eux ont plus de 70 ans.

Sur La Rochelle, la permanence des soins est assurée à 90% par SOS Médecin et à 10 % par la MMG au sein des urgences du centre hospitalier. SOS Médecin assure 14 000 actes par an pour les habitants de La Rochelle dont 5 400 en consultations et 8 600 en visites à domicile. La permanence des soins dentaires est assurée par une organisation de gardes le dimanche matin.

- *L'historique :*

Début 2020, avec l'aide des URPS, une vingtaine de professionnels de santé de l'agglomération Rochelaise dont les deux maisons de santé (MSP de Villeneuve, MSP de la Baie) se sont constitués en groupe de réflexion pour assurer une meilleure coordination de leurs actions et concourir à la structuration des parcours de santé à travers la création de CPTS.

Nous avons communiqué avec l'aide de l'Assurance Maladie auprès de l'ensemble des professionnels médicaux et para médicaux de l'agglomération. En retour 259 professionnels nous ont fait savoir qu'ils étaient intéressés par cette démarche.

Ce groupe de réflexion a été décidé de créer plusieurs CPTS sur l'agglomération Rochelaise afin de répondre au mieux à des problématiques propres à chaque territoire,

III TERRITOIRE DE LA CPTS



Le territoire pertinent pour la CPTS LA ROCHELLE est celui de La Rochelle Ville.

L'île de Ré ayant des problématiques spécifiques n'a pas été rattachée dans cette première étape. Les secteurs d'Aunis Nord et Aunis Sud s'organisent chacun autour d'une CPTS. Les trois CPTS forment ainsi un ensemble cohérent sur le nord de la Charente Maritime.

IV OBJECTIFS DE LA CPTS

Nos missions prioritaires seront :

– **L'amélioration de l'accès aux soins et de la prise en charge des soins non programmés**

Réduire le nombre de patients n'ayant pas de médecin traitant par une procédure de recensement et d'analyse de leur niveau de priorité au regard de leur situation de santé et mettre en œuvre une organisation pour trouver un médecin sur le territoire.

Mettre en place un dispositif de traitement et d'orientation des demandes de soins et de réservation de plages horaires pour les soins médicaux et dentaires non programmés

Développement de la téléconsultation avec les médecins exerçant sur le territoire et SOS médecins en s'appuyant sur le réseaux des pharmacies et les IDE.

Développement du télé-soin et des teleservices avec les professionnels paramédicaux.

– **Organisation du parcours pluriprofessionnel autour du patient**

Faciliter l'adhésion et une large utilisation des outils de communication numériques disponibles (Répertoire Opérationnel des Ressources, Agenda partagé, Mail sécurisé, Paaco-Globule,,) auprès des différents intervenants dans le but d'améliorer la prise en charge et la coordination autour du patient.

Créer des parcours de soin pour gérer les patients en situation complexe en particulier dans le diabète, l'insuffisance cardiaque et les maladies psychiatriques en s'appuyant sur l'expertise de la PTA (DAC).

Aider au développement de parcours de soins dans l'obésité et la promotion du «sport sur ordonnance».

Aider au développement de parcours personnalisés des patients pendant et après le cancer (Plan Cancer 2014-2019) en coordination avec l'Hôpital de La Rochelle et la Clinique de l'Atlantique.

Organiser les liens avec les établissements sanitaires en particulier le Centre Hospitalier de La Rochelle pour une meilleure coordination des sorties hospitalières

Suivi des patients isolés ou sous mandat de protection.

– **Développement des actions territoriales de prévention.**

Contribuer à des actions de promotion de la santé auprès de la population

Repérage de la fragilité par les intervenants libéraux en lien avec la PTA (DAC).

Participer aux actions de dépistage des cancers du sein, de l'utérus et colorectal.

Promouvoir et améliorer le suivi de la vaccination notamment par l'utilisation de nouveaux outils numériques.

Participer à l'amélioration de la perte d'autonomie.

Participer à la prévention des chutes accidentelles chez la personne âgées.

Participer à la prévention des risques musculo-squelettiques en milieu professionnel.

Participer à la prévention du syndrome d'apnée hypopnée obstructive du sommeil.

Nos missions complémentaires seront :

Créer du lien entre les professionnels de santé médicaux et paramédicaux mais également en intégrant d'autres acteurs de la santé comme les structures médico-sociales et les associations de patients.

Animer des réunions interprofessionnelles,

Faciliter l'installation de jeunes professionnels de santé.

Développer la qualité et la pertinence des soins

Mettre en place une organisation interprofessionnelle spécifique à la gestion d'une crise épidémique

V CALENDRIER PREVISIONNEL

ETAPES D ELABORATION DE LA CPTS	ACTIONS	PERIODES
Territoire d'intervention	Former une équipe de professionnels de santé sur le territoire	Janvier - Juin 2020
Réunion comité de pilotage	Mise en place projet CPTS	Septembre- Octobre 2020
Diagnostic territorial	Recueil et analyse des données socio- demographiques et épidémiologiques Étude des besoins du territoire	Octobre- Novembre 2020
Lettre d'intention	Rédaction et transmission de la lettre d'intention	Novembre- décembre 2020
Structure juridique	Réflexion sur la structure juridique Effectuer les formalités	Décembre 2020 Janvier 2021
Projet de santé	Recrutement d'un coordinateur Écrire le projet de santé Transmettre le projet de santé	Janvier-Juin 2021
Accord conventionnel interprofessionnel ACI	Adhésion à l'ACI	Septembre- Décembre 2021
Début de la mise en œuvre	Mise en œuvre des premières actions	Fin d'année 2021

VI FREINS IDENTIFIES ET AIDES SOUHAITEES POUR L ELABORATION DU PROJET

Les Freins

La résistance et la crainte d'un surcroît de travail administratif .
Le manque de visibilité pour les professionnels sur les apports concrets d'une CPTS.
La mobilisation d'un nombre important de professionnels autour de ce projet.

Il est certain que la réussite de ce projet résidera dans le pragmatisme de chaque action entreprise en partant de l'existant. Chacun devra trouver grâce à la CPTS La Rochelle un gain qualitatif dans son exercice professionnel et non pas une contrainte supplémentaire.

Les Leviers

Les nouveaux outils numériques qui faciliteront la mise en relation des intervenants et la transmission des informations.

Les aides des administrations sanitaires (ARS, URPS, Assurance Maladie) pour leur soutien logistique, administratif et leur capacité à mettre en relation les différents acteurs de santé .

La crise sanitaire actuelle est un révélateur des ces freins et des ces leviers :

Cette crise est un frein à la mise en relation et aux échanges entre confrères, la charge de travail importante rend difficile la mise à disposition de temps « disponible » pour travailler à l'élaboration d'un projet pluriprofessionnel.

Pourtant, l'existence de structure de coopération et de coordination entre les professionnels de ville aurait été très utile dans la gestion au quotidien de cette crise

Aides Envisagées

- Un soutien logistique sera indispensable pour diffuser des informations et faire connaître la CPTS durant sa phase de démarrage afin de poursuivre le recrutement des acteurs intéressés.
- Le soutien de l'ARS et de l'Assurance Maladie seront utiles pour élargir les participants à la CPTS en particulier aux acteurs institutionnels.